



SECRETARIAT GENERAL

Bureau Fédéral du 20 mai 2016



Point général

- **Rapports d'activités**

- Demande d'un retour pour le 27 juin prochain

- **Proposition de conciliation CNOSF – Dossier Luka ASCERIC**

- Le joueur contestait la décision de refuser d'accorder à titre dérogatoire le statut de Joueur Formé Localement.
- Le conciliateur rejette la demande du joueur qu'il considère comme manifestement dénuée de fondement.
 - En effet, le joueur, âgé de 19 ans, ne bénéficie que d'une année de licence FFBB depuis l'âge de 12 ans (les règlements imposent 4 ans de licence entre 12 et 21 ans)

Ce qu'il faut retenir:

- Entrée en vigueur le 7 novembre 2016
- Anticiper par la mise en place d'un téléservice
 - *Une demande adressée par téléservice vaudra demande adressée par lettre recommandée*
- Lien étroit avec le principe du silence vaut acceptation

Saisine par voie électronique

Anticiper l'entrée en vigueur de la saisine par voie électronique

- Décider de la création d'un téléservice et/ou d'adresses électroniques dédiées
- Envisager l'instauration d'une plateforme informatique dédiée aux licenciés et aux clubs :
 - Dématérialisation de la licence
 - Utilisation pour les demandes et démarches des licenciés
 - Utilisation pour les demandes et démarches des clubs
 - Accusé de réception et/ou d'enregistrement systématique de toutes les demandes
 - Sécurisation de la procédure disciplinaire (en conformité avec le nouveau règlement disciplinaire)

Dématérialisation de l'annuaire fédéral

- Processus engagé en avril 2013 avec réduction du nombre d'exemplaires envoyés aux structures
- Mars 2014: décision de ne faire figurer dans l'annuaire fédéral que les informations générales peu susceptibles d'évolution en cours de saison. La version en ligne est mise à jour automatiquement et constitue la version officielle

Dématérialisation de l'annuaire fédéral

- Proposition: plus d'annuaire papier
- Intérêts :
 - Plus de réactivité : mise à jour plus réactive (coquilles...)
 - Annuaire désuet lors de sa distribution dans les structures
 - Imprimable intégralement ou par classeurs
 - Téléchargeable sur outils informatiques
 - Optimisation des coûts (frais de production,...)
 - Une unique version officielle
 - Hausse trafic site Internet
 - Tous les règlements sportifs ne sont déjà plus dans l'annuaire actuel



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com